## Catastrophes naturelles : la procédure réformée et accélérée

C’était une décision attendue suite aux événements climatiques de ces derniers mois : une instruction du 23 juin 2014 annonce la réforme du dispositif de reconnaissance de l’état de catastrophe naturelle.

Pour consulter l’instruction, Cliquez ici >>>

Renseignements complémentaires dans l’article de maire-info, accessible en Cliquant ici >>>

©AMF29 - Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère